

De nouvelles règles pour stocker les effluents d'élevage

Le guide de calcul des capacités de stockage des effluents d'élevage a dernièrement fait l'objet d'une mise à jour. La pluviométrie est désormais prise en compte pour les fosses et fumières non couvertes.



CHAMBRES D'AGRICULTURE DE BRETAGNE

▲ **POUR LES FOSSES NON COUVERTES**, la capacité de stockage est calculée en fonction de la pluviométrie.

EN SAVOIR PLUS

Les nouvelles références techniques servant pour le calcul des capacités de stockage des effluents porcins ont été publiées en septembre 2018. Son contenu constitue une mise à jour de la circulaire capacités de stockage de décembre 2001. La brochure est téléchargeable gratuitement sur le site de l'Idel : <https://bit.ly/2Mok1Oz>.

« Calcul des capacités de stockage des effluents d'élevage ruminant, équin, porcin, avicole et cunicole » - Note explicative et repères techniques - version de septembre 2018 - Idel.

Le volume de stockage des lisiers exigé antérieurement était le même, que la fosse soit couverte ou non, et quelle que soit l'importance de la pluviométrie. Désormais, pour les fosses non couvertes, la hauteur d'eau à stocker en plus des effluents de l'élevage (déjections + eau de lavage) est modulée en fonction de l'importance de la pluviométrie locale ou de la petite région (voir encadré). Dans les régions à pluviométrie modérée (moins de 850 mm par an), cette évolution n'entraîne pas une augmentation notable du besoin de stockage. Par contre, dans les régions plus pluvieuses, le volume de stockage pour une même durée sera sensiblement majoré. L'augmentation peut atteindre 10 à 15 %, voire 20 % lorsque la pluviométrie dépasse 1 200 mm.

Avec ce nouveau mode de calcul, les fosses de faible profondeur ou de type

lagune sont désavantagées par rapport aux fosses de grande profondeur. La présence d'une couverture de fosse est maintenant prise en compte en permettant de réduire le besoin de stockage. Cette économie de stockage du fait de la couverture est quantifiée. Elle apparaît ainsi particulièrement intéressante dans les zones à forte pluviométrie. Concernant les lixiviats (mélange d'eau de pluie et de matière organique issues des aires souillées découvertes et des fumières), ce principe de calcul déjà appliqué en production bovine est également adopté. La quantité à collecter et à stocker est évaluée au cas

par cas en fonction de l'importance de la pluviométrie du secteur.

Dépôt au champ possible pour les litières accumulées

En élevage porcin, une litière accumulée bien conduite est peu humide et peut généralement être qualifiée de « fumier non susceptible d'écoulement ». Si le temps de séjour sous les animaux est supérieur à deux mois, le fumier peut alors être directement mis en dépôt sur la parcelle d'épandage, en respectant les règles qui s'appliquent à ces dépôts. Pour des fumiers de moins de deux mois, ce



D. POUVET

▲ LA COUVERTURE DES FOSSES réduit fortement les besoins de stockage dans les zones à forte pluviométrie.

qui peut être le cas en post-sevrage, un passage transitoire sur fumière aménagée est exigé.

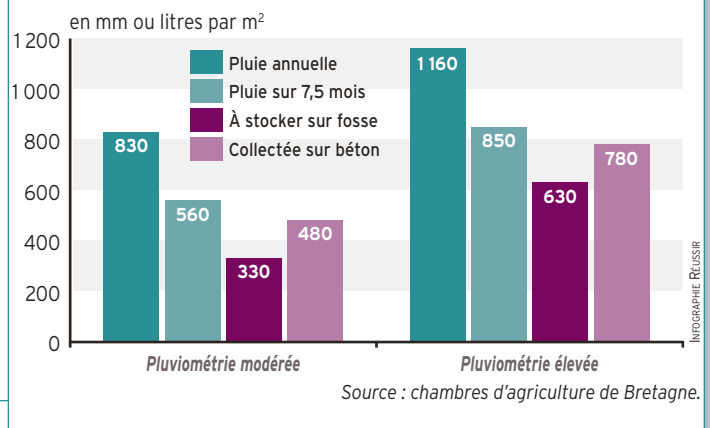
Un calcul plus complexe à réaliser

Pour les fumiers de raclage humides et la fraction solide de raclage séparatif sous caillebotis, le stockage sur fumière est obligatoire. L'ouvrage doit être équipé d'un dispositif de récupération des purins et eaux de pluie. Les nouvelles références permettent un dimensionnement plus précis des plateformes fumières. Elles prennent en compte des possibilités de

La pluie est évaluée par un bilan hydrique

La pluie tombant sur les stockages non couverts génère un besoin de stockage supplémentaire. Il est évalué par un bilan hydrique simplifié qui tient compte de l'importance de la pluie durant la période de stockage, mais aussi de l'évaporation. Le calcul s'effectue au cas par cas, sur la base de données climatiques locales.

QUANTITÉ D'EAU À STOCKER POUR DEUX SITUATIONS CLIMATIQUES



stockage sur de plus grandes hauteurs pour les fumiers pailleux (jusqu'à 2,6 m) et intègrent un facteur de tassement avec l'âge, ce qui limite la surface de l'ouvrage. Ces nouvelles références ont l'avantage d'être plus précises et de mieux répondre aux diverses situations de terrain. Cependant les calculs deviennent souvent plus complexes à réaliser. L'utilisation du calculateur « Dixel » est alors nécessaire

pour valider le résultat du calcul des capacités de stockage. Leur application ne devrait le plus souvent pas induire de besoin de stockage supplémentaire, mais ce ne sera pas le cas pour tous. Aussi, il revient à chaque éleveur de faire le point de sa situation avec son technicien. ■

Pierre Quideau et Pascal Levasseur,
pierre.quideau@bretagne.chambagri.fr
pascal.levasseur@ifip.asso.fr